Centre Hospitalier Boulogne sur Mer
Centre de Formation aux Métiers de la Santé

REGROUPEMENT DES
CENTRES DE FORMATION
DU NORD-PAS-DE-CALAIS

NOM DE NAISSANCE[1] :

NOM D'USAGE :

PRÉNOM :

N° de DOSSIER : ☐ ☐ ☐ ☐

CENTRE DE FORMATION AUX METIERS DE LA SANTE
DU CENTRE HOSPITALIER DE BOULOGNE-SUR-MER

RECEPTION DES DOSSIERS : Du LUNDI au VENDREDI de 8h à 17h
Pour information, l'Institut est fermé pour les fêtes de fin d'année :
Du 22 Décembre 2025 au 04 Janvier 2026 (inclus)

DOSSIER D'INSCRIPTION A L'ÉPREUVE DE SÉLECTION INFIRMIERE

Candidats relevant de la formation professionnelle continue, telle que définie par l'article L 6311-1 du code du travail et justifiant d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection

Le nombre de places ouvertes par établissement est fixé au minimum de 25 % du nombre total d'étudiants à admettre en 1ère année d'études soit 28 places

Clôture des Inscriptions :
14 JANVIER 2026 – minuit cachet de la poste faisant foi

Les candidats ne respectant pas les consignes, notamment les délais d'inscription, seront présumés avoir renoncé définitivement au bénéfice des épreuves de sélection

Date de l'épreuve écrite : Le 28 JANVIER 2026 à 9h30
Date de l'épreuve orale : Du 26 au 30 JANVIER 2026

Affichage des résultats : 06 FEVRIER 2026, à 14 Heures au centre de formation
Rentrée : 31 AOÛT 2026 (sous réserve de modification)

[1] Circulaire n° 5575/SG du 21 février 2012 relative à la suppression des termes 'Mademoiselle', 'nom de jeune fille', 'nom patronymique', 'nom d'épouse' et 'nom d'époux' des formulaires et correspondances des administrations

RESERVE A L'ADMINISTRATION

Dépôt de dossier : ☐ au centre de formation Date (apposer tampon) :

N° du reçu :

☐ par courrier

Coût de formation :

La formation est directement prise en charge par le Conseil Régional pour les étudiants éligibles à l'aide financière régionale
Coût pédagogique pour les trois années : **22 050,00 euros** répartis comme suit :
9 187,50 euros en 1ère année pour la rentrée 2026, pour la 2ème **année : 7 350,00 euros** et pour la 3ème **année : 5 512,50 euros.**

Publics éligibles à l'aide financière régionale versée aux établissements de formation

- Les élèves ou étudiants en poursuite d'étude, sans interruption quel que soit le niveau de formation initiale (u compris ceux ayant un contrat de travail étudiant),
- Les personnes ayant achevé leur formation initiale moins d'un an (ou une année scolaire) avant le démarrage de la formation. Inscrites ou non à la Mission Locale ou France Travail, elles sont considérées en poursuite d'études et doivent fournir un certificat de scolarité N-1,
- Les personnes dont le service civique a débuté moins d'un an avant l'entrée en formation. Elles sont considérées en poursuite d'études et doivent fournir le dernier certificat de scolarité et une attestation de service civique,
- Les demandeurs d'emploi et les salariés en emploi précaire (sans contrat de travail, CDD y compris de la fonction publique, CDI de 87h/mois ou moins, les autoentrepreneurs dont l'activité représente moins de 87h/mois, inscrits ou non à France Travail, les personnes ayant fait l'objet d'un licenciement après la clôture des inscriptions hors abandon de poste qui sont assimilés à des démissions).

Publics non éligibles à l'aide financière régionale versée aux établissements de formation

- Les travailleurs non-salariés (autoentrepreneurs dont l'activité représente plus de 87h/mois, commerçants, professions libérales...)
- Les retraités
- Les personnes ayant signé une rupture conventionnelle d'un CDI après la date de clôture des dossiers d'inscription
- Les travailleurs salariés (CDI de plus de 87h/mois, les salariés en disponibilité, les personnes en congé parental, congés maternité, arrêt maladie, les personnes en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation pour la formation concernée, les agents des différentes fonctions publiques)
- Les travailleurs titulaires d'un CDI intérimaire
- Les salariés et agents de la fonction publique en disponibilité, inscrits ou non à France Travail
- Les personnes bénéficiant du financement de leur formation dans le cadre d'un contrat de sécurisation professionnelle -CSP, (sauf cas particuliers cf. article IV-C-2-3)
- Les candidats étrangers qui ne sont pas en règle de leurs obligations pour étudier sur le territoire national (voir paragraphe IV-C-1).

****

Information pour les candidats présentant un handicap ou une incapacité temporaire :

Les candidats aux épreuves de sélection présentant un handicap peuvent déposer une demande d'aménagement des épreuves. Ils adressent leur demande à l'un des médecins désignés par la Commission des Droits de l'Autonomie des Personnes Handicapées (MDPH) :

Maison Départementale des Personnes Handicapées du Pas-de-Calais
Parc d'activité des Bonnettes
9 rue Willy Brandt - BP 90266
62005 Arras Cedex Tél. : 03 21 21 84 00 - Fax : 03 21 60 91 13

et en informent les instituts de formation au moment de l'inscription au concours d'entrée. Ils transmettent au centre de formation la notification d'avis d'aménagement des conditions de concours, doit mentionner pour quelle épreuve elle est délivrée ainsi que la date de cette épreuve

****

Nous vous rappelons que l'admission définitive est subordonnée à la production, au plus tard le jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que le candidat ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession.

****

Diplômes obtenus à l'étranger :

Attention : Depuis le 1er janvier 2008, le CIEP.ENIC-NARIC (Centre Français d'informations sur la reconnaissance académique et professionnelle des diplômes) est chargé d'établir, entre autres, les **attestations de reconnaissance de niveau d'études pour les diplômes obtenus à l'étranger.**
Ce service est payant, demande des délais plus ou moins longs pour établir cette attestation.
Voici l'adresse du site sur lequel vous pourrez déposer votre demande : **http://www.ciep.fr/enic-naricfr/modeemploi.php**

Nous ne pourrons pas vous inscrire à cette session si votre dossier est incomplet et s'il ne contient pas cette attestation de reconnaissance de niveau d'études.

PIECES A JOINDRE IMPERATIVEMENT		Réservé au Candidat	Réservé au Centre de formation	
		Case à cocher	Réception	Vérification
* Le dossier d'inscription :	rempli en majuscules	☐	☐	☐
	signé	☐	☐	☐
* Un chèque de **110 Euros** à l'ordre du Trésor Public, (Nom et Prénom du candidat au dos du chèque, au crayon de bois)		☐	☐	☐
* Copie d'une pièce d'identité (Carte identité ou passeport en cours de validité, permis de conduire accepté)		☐	☐	☐
* Copie attestation(s) employeur(s) et attestation de formation continue		☐	☐	☐
* Copie diplôme(s) détenu(s)		☐	☐	☐
* 2 enveloppes **format obligatoire 162 x 229** libellées à votre adresse affranchies à **6,86 euros**		☐	☐	☐
* 2 avis de recommandé avec accusé de réception remplis NE PAS LES COLLER SUR LES ENVELOPPES		☐	☐	☐

PIECES A JOINDRE POUR ETUDE PAR LE JURY SOUS ENVELOPPE CACHETEE PAR VOS SOINS (format 21 X 29,7)	Réservé au Candidat	Réservé au Centre de formation
	Case à cocher	Validation par le jury
* Curriculum vitae	☐	☐
* Lettre de motivation permettant d'apprécier l'expérience et le projet professionnel	☐	☐

	Nom de la personne	Date
* Réception dossier		
* Enregistrement dossier		
* Vérification dossier		

FICHE D'INSCRIPTION (ECRIRE EN MAJUSCULE)

Lire attentivement la notice d'information avant de constituer le dossier

NOM DE NAISSANCE : .....

PRENOMS (indiquer tous les prénoms) : .....

NOM D'USAGE (Eventuellement) : .....

DATE DE NAISSANCE : _____/_____/_____ SEXE : 1 pour masculin 2 pour féminin ☐

LIEU DE NAISSANCE : .....

NATIONALITE : .....

N° SÉCURITÉ SOCIALE : .....

☎ FIXE ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐ ☎ PORTABLE ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

ADRESSE :

Numéro : ..... Bâtiment : .....Escalier : ..... Etage :.....

Résidence :.....

Rue : .....

Code postal : .....Commune :.....

Adresse électronique (gmail de préférence) : .....@.....

PREPARATION AU CONCOURS : ☐ OUI ☐ NON

Cotisation à un régime de protection sociale minimum 3 ans (Fournir justificatif(s)) : ☐ OUI

J'autorise la publication des résultats sur le site internet du centre de formation ☐ OUI ☐ NON

- J'accepte sans réserve le règlement qui régit l'épreuve de sélection.
- Je soussigné(e) atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur ce document et avoir pris connaissance du règlement qui régit l'épreuve de sélection détaillée dans la notice d'information.

A Le,

Signature :